

<https://cii.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article24>



# Apprendre des langues

- Partir à l'étranger, pour quoi faire ? -

Publication date: mardi 26 mai 2015

Creation date: 1 av. J.C.

---

Copyright © Centre d'Information Internationale - Tous droits réservés

---

**L'apprentissage de l'anglais et des autres langues vivantes étrangères est une priorité du Ministère de l'Éducation Nationale** qui a annoncé fin 2022 de nouvelles **mesures** pour faire progresser **tous les élèves** en langues étrangères **tout au long de leur scolarité**.

Pour ceux qui souhaitent **pratiquer les langues étrangères de manière approfondie**, il existe dans l'enseignement secondaire des **parcours de formation spécifiques**.

– au collège : les **sections internationales**  
– au lycée : les **sections européennes ou de langues orientales (SELO)**, les **sections internationales** ainsi que les sections binationales **Abibac** (section franco-allemande), **Esabac** (section franco-italienne) et **Bachibac** (section franco-espagnole).

L'**immersion totale**, parce qu'elle place dans un environnement linguistique authentique, reste la façon la plus efficace d'**apprendre ou enrichir une langue vivante étrangère**.

## Séjour linguistique et cours de langue

Pour trouver la **formule adaptée à son profil**, il convient avant tout d'être méthodique et d'avoir défini **ses propres critères** : type de séjour (cours chez le professeur ou cours en groupe, de 10 ans à l'âge adulte, avec ou sans activités connexes), durée, tarif...

Il est possible de passer par un organisme de séjours linguistiques. Des associations telles que **l'Office** ou **l'UNOSEL** regroupent des organismes de séjours linguistiques autour de **labels qualité**.

Il est également possible de contacter directement les écoles de langue à l'étranger. De nombreux pays ont des bases de données d'**organismes agréés** que l'on peut retrouver dans la [Mobidata](#), rubrique Tests/Cours de Langues.

## Séjour en immersion dans un établissement scolaire

Les collégiens et lycéens ont différentes possibilités pour effectuer un séjour en immersion dans un établissement scolaire à l'étranger :

- en demandant à **participer à une mobilité institutionnelle organisée par son collège ou [par son lycée](#)** :
- il s'agit alors d'une mobilité qui peut être **individuelle ou collective** et qui s'inscrit dans un **programme** (programme

Erasmus+ ou programme lié à un partenariat spécifique noué par l'établissement).

- en étant à l'initiative de cette mobilité :

– au **collège** comme au [lycée](#), il convient de se renseigner directement dans son établissement auprès de l'**Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale** pour connaître les possibilités de départ **dans le cadre de programmes nationaux ou académiques**.

– les [lycéens](#) peuvent également postuler - via leur lycée - au programme de **bourses de mobilité pour les lycées français de Dublin, Munich, Vienne, Madrid, Barcelone** qui permet de partir pour une année scolaire dans un lycée du réseau AEFE.

– enfin, **pendant le lycée également**, il est possible de partir [pendant le temps scolaire en-dehors de tout programme](#), ce qui suppose une **interruption de la scolarité en France**. Le Rotary Club, l'association AFS proposent des formules d'immersion de même que de nombreux [organismes de séjours linguistiques](#). Dans ce cas, c'est au lycéen de se renseigner sur les modalités, la durée, le coût de cette mobilité et c'est à lui de faire l'ensemble des démarches.

## [Année préparatoire à l'université](#)

Pour ceux qui souhaitent faire leur cursus d'études supérieures à l'étranger mais dont le niveau de langue n'est pas encore suffisant, réaliser une **année préparatoire à l'entrée à l'université** appelée parfois *foundation courses*, *access courses* ou *preparatory year* peut être une option même si elle a un **coût**. Cette année préparatoire comporte **des cours de langues** mais aussi **des cours en lien avec le cursus d'études envisagé**.

## [D'autres alternatives](#)

Il existe des **possibilités de départ dont l'objectif premier n'est pas l'apprentissage de la langue mais qui sont assorties d'une préparation linguistique ou de cours de langue**. C'est le cas du [volontariat au sein du corps européen de solidarité](#), des [stages Erasmus+](#) ou encore de la plupart des [séjours au pair](#) qui offrent donc l'opportunité d'améliorer significativement ses compétences linguistiques.

Enfin, parce qu'elle constitue un véritable plongeon dans une langue et son environnement, toute expérience en immersion, y compris le tourisme et les [jobs d'été](#), doit être vue comme une occasion de se perfectionner en langue étrangère.

Par ailleurs, pour une préparation linguistique avant le départ, on peut penser :

- aux sites proposant de l'autoformation en ligne comme ceux que l'on peut retrouver dans la [Mobidata](#)
- aux **tandems linguistiques**
- aux MOOC comme ceux de la plateforme **FUN MOOC**.
- aux podcasts et vidéos des radios et chaînes de télévision du pays de destination

– aux nombreuses applications mobiles